Camps scolaires

La description

Les camps scolaires sont des **séjours résidentiels** généralement de 5 jours (4 nuits)

Ils font parties des sorties scolaires qui s'adressent aux classes de :

- les classes de 6P, 7P et 8P de l'enseignement primaire

- des classes de l'enseignement spécialisé[1]

Ils se répartissent sur 3 saisons (automne, hiver et printemps).

[1] Pour la liste des classes concernées en enseignement spécialisé (cf. directive OMP sur les camps scolaires et rubrique "statistiques")

Le contexte

Depuis les années 1970, l'État de Genève organise des camps scolaires pour les élèves du canton. Ils permettent aux élèves de découvrir un environnement différent et de les sensibiliser à divers centres d'intérêt (nature, sport, culture).

Les objectifs

Les camps scolaires sont **obligatoires** et s'inscrivent dans le plan d'études romand (PER) [2].

Ils permettent aux élèves de:

- **découvrir** un nouvel environnement, naturel ou culturel,
- **développer** sa curiosité et sa créativité,
- **pratiquer** une activité sportive ou de plein air,
- **apprendre** à mieux se connaître dans un environnement différent de l'école et de découvrir la vie en groupe en dehors de sa famille.

Les principales prestations

Le secteur des camps scolaires est responsable de la planification, du programme et de l'organisation administrative et logistique des camps scolaires dans les maisons de l'Etat, et participe au financement des camps en gestion libre (camps organisés par les enseignants).

Il est chargé sur les plans pratiques et administratifs de mettre en œuvre les **conditions favorables et équitables** pour le bon déroulement d'un camp.

[2] Ces sorties sont considérées par la direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) comme des activités complémentaires à l'enseignement en classe et en leur qualité d'activités pédagogiques et éducatives inscrites dans les objectifs généraux de l'enseignement. La participation des élèves aux sorties scolaires est obligatoire puisqu'elles relèvent de l'enseignement de base et sont en conformité avec les objectifs du Plan d'études romand (PER)

Deux types d'organisation des camps scolaires

Gestion Organisée (GO)

Séjours organisés par le secteur des camps scolaires de la DGOCEJ (transport, hébergement, repas, animation, abonnement et matériel de sport d'hiver) dans des maisons de l'Etat, avec un programme d'animation encadré par des collaborateurs et des collaboratrices des camps scolaires et des prestataires externes.

Maisons de l'État :

Grève - Versoix (GE), Clos - St-Cergue (VD), Rochette - Longirod (VD), Sapins - Morgins (VS), Mélèzes*- Morgins (VS), Dent-Blanche – Evolène

* appartenant à la commune d'Anière

Types de camps scolaires et activités en GO

Camps sport et nature:
VTT, randonnée, ski alpin, ski de fond, raquettes, tir à l'arc

Camps artistiques:
danse, théâtre, poterie, archéologie

Camps terroir:
découverte de la forêt, potager, atelier pain, cuisine

Exemple :

Deux classes de l'école de Pâquis Centre de 7 et 8P partent en autocar au chalet Les Sapins à Morgins au mois de janvier pour une semaine de ski de piste.

Gestion Libre (GL)

L'organisation du séjour (lieu, dates, transport, hébergement, repas, animation) ainsi que les activités sont placés sous la responsabilité de l'enseignant et l'enseignante. Le secteur des camps scolaires de la DGOCEJ a uniquement le rôle de subventionnaire.

Types de camps scolaires et activités en GL

Location d'un chalet: organisation des repas et des activités par les enseignants

Séjour en camping: danse et activités en nature organisé par les enseignants

Séjour en pension complète dans une structure offrant un programme d'activités

Exemple :

Une classe des Libellules 8P part à l'hôtel Bella Tola à St-Luc au mois de mai pour faire de la randonnée et du VTT.

Les statistiques

Année
2023-24

9 classes
GL spécialisé

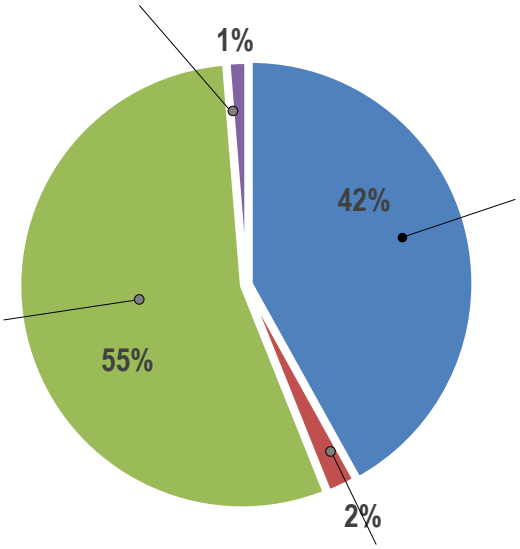

294 classes
GO primaire

384 classes
GL primaire

14 classes
GO spécialisé

Au total **701** **classes** sont parties en camp

19% des classes sont parties en camp de ski

13'555
Elèves de l'enseignement primaire sont partis en camps scolaires

soit **93%** des élèves du primaire scolarisés en 6P, 7P, 8P [1]

[1]Tous les établissements scolaires de l'enseignement primaire (N=58) ont des classes qui sont parties en camps scolaires,

284
Elèves de l'enseignement spécialisé sont partis en camps scolaires

soit **33%** des élèves scolarisés en spécialisé dans les structures concernées par les camps scolaires[2]

Source: Base de données du secteur des camps scolaires (DGOCEJ)

[2] Pour les camps en gestion organisée et libre : Écoles de pédagogie spécialisée et institutions (CM=cycle moyen), Classes intégrées (CE= cycle élémentaire et CM), classes intégrées mixtes (CM), 4 Écoles de pédagogie spécialisée et institutions pour DI / TSA (CE-CM).
Pour les camps en gestion libre uniquement: Écoles d'orientation et de formation pratique et classes intégrées (sec. I)

Les postes budgétés à OEJ
déc. 2024

9 personnes à 7.60 ETP :
Administratif : 1 cheffe de secteur (100%), 1 secrétaire (80%)
Dans les maisons : 5 Responsables de maison (80% à 100%), 1 coordinateur régional (100%) et 1 animateur (45%)

Le budget
déc. 2024

1,8 millions

Collaboration et partenariat

Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO)
Cellule transport de l'office cantonal de l'enfance et de la jeunesse (CTOCEJ)
Prestataires externes (location de matériel de sport, école de ski, animateur, fournisseur alimentaire, etc.)

Bases légales :

- Loi sur l'instruction publique (LIP, 2016), art. 53
- Loi sur l'enfance et la jeunesse (LEJ), art. 12